

Le Tronchet

LE MAGAZINE DE LA VIE MUNICIPALE | **Juillet 2021**

Ouverture de l'Elixir

Mode de communication INTRAMUROS

Les circuits de randonnées de la commune





Chères Tronchetoises, chers Tronchetois,

La date du 19 mai a été vécue avec bonheur par tous les Français. La réouverture des magasins, des cafés et des restaurants, même avec des conditions restrictives, a redonné confiance en l'avenir.

Pour notre commune, nous retiendrons le 15 mai avec l'ouverture du tout nouveau bar l'Elixir, que je vous invite à fréquenter.

Ce 9 juin, les activités sportives et culturelles ont pu recommencer, la vie va enfin reprendre son cours normal.

Le risque d'un retour en arrière n'est toutefois pas exclu et appelle toujours à la prudence. Mais, soyons optimistes.

Afin de mener à bien le projet de territoire de Saint-Malo Agglomération, le conseil communautaire a adopté le 27 mai dernier 5 valeurs : Bien-vivre ensemble, Ambition, Innovation, Proximité, Solidarité et 4 grandes ambitions : une agglomération respectueuse du patrimoine, de l'environnement et actrice du développement durable, une agglomération solidaire pour créer ensemble un territoire équilibré au bénéfice de tous, une agglomération au service du bien vivre ensemble et du bien commun, une agglomération créative pour un développement équilibré.

Vous découvrirez dans ce bulletin le nouveau mode de communication INTRAMUROS que nous allons mettre en œuvre pour pouvoir vous informer de manière directe, rapide et plus fréquente. Vous y trouverez également un article sur les circuits de randonnée de la commune, avec leurs particularités.

Nous nous retrouverons pour le pique-nique communal le 12 septembre.

À tous, je souhaite de bonnes vacances d'été.

**Pascal Briand,
Maire du Tronchet**

La 2^e phase du projet de territoire a démarré dimanche 20 juin et se terminera vendredi 30 juillet. L'objectif est que le plus grand nombre d'habitants réponde au 2^e questionnaire, qui permettra de fixer les grandes lignes des politiques publiques que l'Agglomération mènera ces 6 prochaines années.

> **lancement de la 2^{ème} enquête** du projet : <https://www.facebook.com/saintmalo.agglo/posts/2112998285509080>

> **4 ateliers thématiques** qui auront lieu **samedi 3 juillet 2021, de 13h30 à 18h, à l'IUT de Saint-Malo** : <https://www.facebook.com/saintmalo.agglo/posts/2113499738792268>

Sommaire

VIE COMMUNALE

- Editorial du Maire
- Bibliothèque
- Notre Centenaire
- Nouvel adjoint technique
- État civil

INFOS COMMUNALES

- Aménagement du carrefour du cimetière
- Offre d'emploi
- Intramuros
- Travaux de la halle et boulangerie
- Plantation de haies bocagères
- Principales décisions du conseil

INTERCOMMUNALITE

- La mer commence ici
- Consultation publique stratégie du bassin Loire-Bretagne

REGION

- Formation emploi
- Plantes invasives

VIE SOCIALE

- Sur vos agendas
- Promenons-nous dans les bois
- Fête des mères et nouveaux bébés
- La pollution vue par les enfants

VIE ECONOMIQUE

- Chèvrerie Aurore Donio
- Ouverture de l'Elixir
- Aide à domicile
- Candidature Boulangerie

VIE ASSOCIATIVE

- APE
- GYM DETENTE
- Comité des fêtes
- DOJO
- Les gros mollets
- Marche détente et découverte
- UNC
- VMEH

MEMOIRES DU PASSÉ...

- L'école des filles (1ère partie)
- Rogations La croix Simonet

Directeur de la publication : Pascal Briand
 Rédaction et coordination : la municipalité
 Crédits photos : Mairie du Tronchet
 Création, mise en page et impression :
 Imprimerie ATIMCO - Combourg
 Dépôt légal : juillet 2021
 Contact : Mairie du Tronchet
 Tél. 02 99 58 95 39
 Le Baillage - 35540 Le Tronchet

Bibliothèque

Dès septembre prochain, les horaires d'ouverture de l'Agence Postale et de la bibliothèque vont être légèrement modifiés.

Nous allons aménager un créneau spécifique le mardi matin, afin d'accueillir en alternance les classes de l'école et les résidents de l'EHPAD et du Foyer de vie.

Ces temps d'accueil exclusifs nous permettront d'assurer pour ces groupes un accueil de qualité, en accord avec nos missions de service public : créer et renforcer l'habitude de lecture chez l'enfant, stimuler l'imagination et la créativité des enfants et des jeunes, accueillir les publics empêchés ou éloignés de la lecture.

Nous pourrions proposer des ateliers, animations, lecture à voix haute. Les bénévoles sont d'ailleurs les bienvenus : si vous avez des compétences en animations auprès d'enfants ou de personnes âgées, et que vous souhaitez les mettre à profit, n'hésitez pas à venir nous rencontrer !

Les nouveaux horaires, à partir du lundi 6 septembre :

Lundi : 8h30 - 12h15 / 13h30 - 17h15

Mardi : 14h - 16h

Mercredi : 9h - 12h / 14h - 16h

Vendredi : 9h - 12h / 14h - 16h

Samedi : 9h - 12h

CONTACT

2 rue du Baillage - 35540 Le Tronchet
02 99 58 95 39
bibliothèquedutronchet@gmail.com



Notre Centenaire



Moëlanaise de naissance et Tronchetoise depuis 2011, Madame Henriette Audebert Denieul vient de souffler ses 100 bougies ce 22 juin 2021 à La Villejoie, où elle réside. Madame Audebert Denieul était entourée de ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants. Elle a soufflé ses bougies, accompagnée de sa petite fille Flora, née également un 22 juin, mais beaucoup plus tard.

Nouvel Adjoint Technique



Didier Glory ayant fait valoir ses droits à la retraite au 1er mars 2021, après 36 années de service à la commune, Pascal BRIAND, Maire du Tronchet et l'équipe des employés communaux ont accueilli Laurent Buscaylet en qualité d'adjoint technique aux services techniques de la commune.

En coordination avec M. Dewitasse du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale, il a été recruté grâce à ses connaissances et ses compétences dans le domaine environnemental et paysager.

Il travaillera avec Romain Bertoux au sein des services techniques. Ces 2 agents sont polyvalents et complémentaires dans les missions qui leur sont confiées.

ÉTAT CIVIL

Bienvenue à :

- Anaïs
- Elena
- Ethan
- Gabriel
- Honorine
- Léna
- Livio
- Louane
- Naomi
- Nell
- Noam
- Oscar
- Sélène

Peine et Tristesse :

7 personnes nous ont quittés.

Aménagement du carrefour du cimetière

Nous poursuivons l'amélioration de la sécurité routière sur les voies qui traversent notre commune. La commune va entreprendre les travaux d'aménagement de la rue de la Prière (route de Plerguer). Cet aménagement fait suite au diagnostic sécurité réalisé en 2015. Les vitesses sont excessives à cet endroit.

Cette opération comprendra deux phases : une en 2021 et une en 2022.

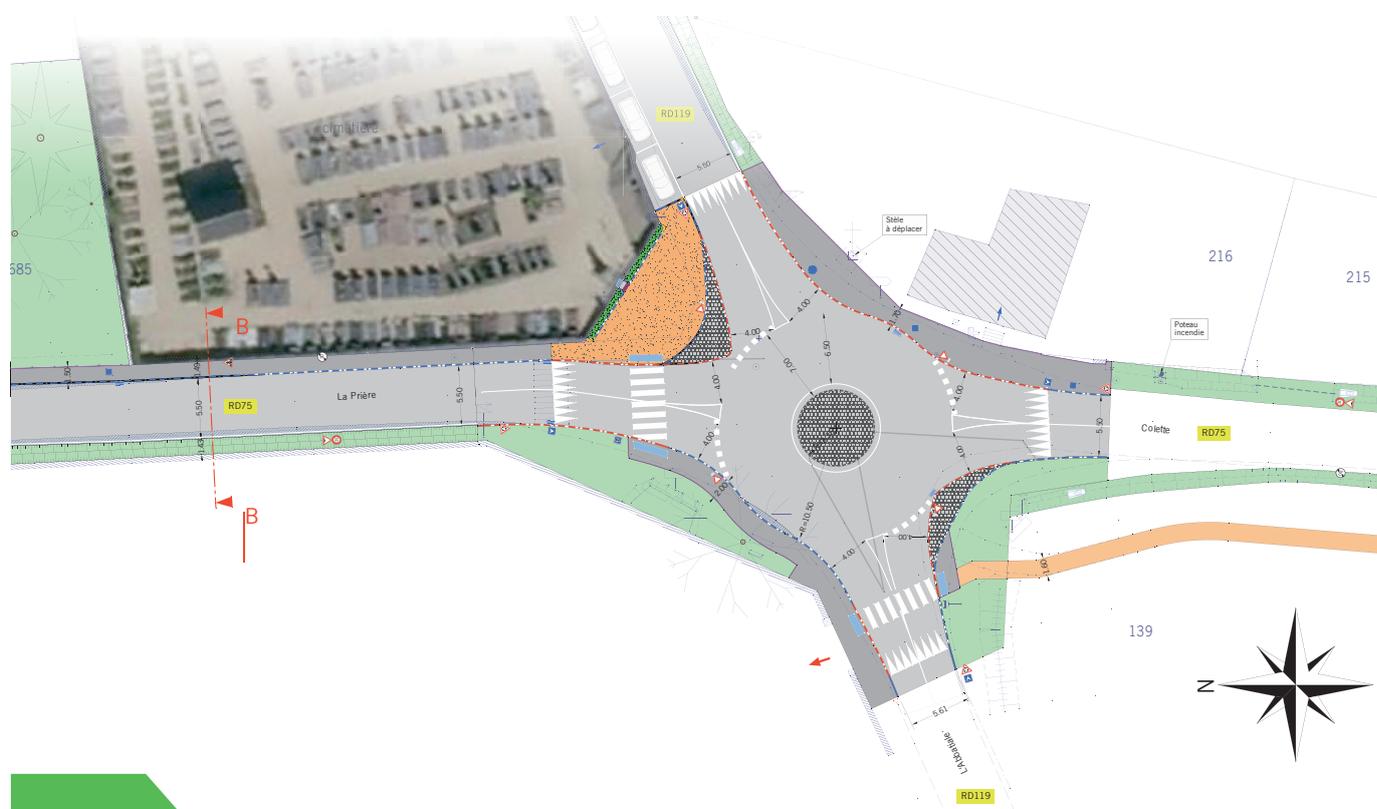
La première : le carrefour du cimetière va être transformé en giratoire. Les cheminements piétons seront aménagés en périphérie. Un parvis sécurisé sera aménagé devant le monument aux Morts pour les commémorations patriotiques et la mise en valeur de ces lieux de mémoire. L'entrée de l'agglomération sera également aménagée pour sécuriser l'entrée de l'EHPAD et l'arrivée sur le giratoire. La stèle de l'abbé Caperan sera déplacée pour une meilleure mise en valeur. L'éclairage public sera

également renouvelé pour améliorer son efficacité et réduire les consommations électriques.

Un autre secteur nécessite des compléments de sécurisation. Il s'agit de la route de Bonnemain. Un coussin ralentisseur en béton sera installé ainsi que quelques places de stationnement. Le revêtement utilisé sera perméable.

La seconde phase en 2022 consistera à terminer les aménagements rue de la Prière (entre l'entrée de l'agglomération et le giratoire nouvellement créé). Un parc de stationnement sera aménagé sur la parcelle acquise en 2020 à proximité du cimetière.

Les objectifs sont clairs : sécuriser les voies routières en respectant le caractère rural, végétal, historique des différents lieux en assurant l'accessibilité des piétons. Le phasage de ces travaux s'inscrit dans une gestion budgétaire maîtrisée.



OFFRE D'EMPLOI

La commune du Tronchet propose un nouvel emploi à l'école à partir de la rentrée scolaire de septembre. Ce poste à temps partiel, permettra de renforcer l'équipe pour s'occuper des enfants en dehors des heures de cours et pourrait être occupé par une ou deux personnes.

Si ce poste vous intéresse, prenez contact avec le secrétariat de la mairie pour plus de renseignements et pour préparer votre dossier de candidature.

Mairie : 02 99 58 95 39 mairie@letronchet.eu	Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 15	Samedi de 9 h à 12 h
Bibliothèque : 02 99 58 95 39 bibliothequedutronchet@gmail.com www.letronchet.bibenligne.fr	Lundi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 15 Mardi de 14h à 16h Mercredi et vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h	Samedi de 9 h à 12 h
Agence postale communale : 02 99 58 14 17		
Gendarmerie Châteauneuf-d'Ille-et-Vilaine : 02 99 58 40 05	Lundi, mercredi et samedi de 14 h à 18 h Vendredi de 8 h à 10 h et de 14 h à 18 h	

Intramuros

La commune a sélectionné l'application INTRAMUROS comme moyen de communication rapide auprès de la population possédant un "smartphone".

Ce système, gratuit pour les usagers, permet grâce à une application sur un mobile de diffuser les informations importantes pour tous les Tronchetois et toute personne ayant chargé l'application et souhaitant des informations sur Le Tronchet. L'application sera couplée avec le site internet de la commune et permettra l'accès aux listes et coordonnées des commerçants, des institutions, des associations etc...

Les informations seront diffusées par les services de la Mairie.

Ce nouveau service sera mis en œuvre dès le 1^{er} juillet 2021.



Travaux de la Halle et de la Boulangerie

Les travaux de construction de la halle et de la future boulangerie, pâtisserie et épicerie ont bien avancé malgré les aléas liés à la pandémie qui ont entraîné des absences et un délai d'approvisionnement plus long sur certains matériaux. Nous avons également subi des aléas de coordination entre les architectes et les différentes entreprises, notamment sur les réseaux, qui décalent la fin du projet. Nous préférons cependant que tout soit

bien fait dès la première fois pour éviter de casser et de refaire ensuite.

A ce jour, la toiture est terminée, ainsi que le mur du fond. Les autres murs de la future boulangerie sont en cours de montage. La date prévue pour la mise à disposition du bâtiment aux futurs boulangers est autour du 1^{er} novembre 2021.

Plantation de haies bocagères

Vendredi 26 mars, Pascal Briand, Maire de la commune, a accueilli les élèves des classes CM2 et CE2 de Hugues Gaillard et de Valérie Pannetier, pour assister à la plantation d'une haie bocagère, dans le cadre du programme Breizh Bocage, à l'initiative de la Région Bretagne.

Les plantations constituent la trame bocagère essentielle à la biodiversité, à la qualité des paysages, à la qualité de l'air et à la protection de l'eau.



Ronan Brogard, technicien bocage de Cœur Emeraude, a expliqué aux enfants tout l'intérêt de reconstituer des haies. Dans 20 ans, on pourra valoriser du bois énergie, du bois d'œuvre.

Depuis 2017, Saint-Malo Agglomération s'est engagée dans le programme Breizh Bocage afin d'encourager la création et la reconstitution du bocage (haie et/ou talus). Ce programme est une réussite puisque 29 agriculteurs en ont bénéficié entre 2017 et 2019 pour 17 km de bocage créé ou restauré sur l'ensemble de l'agglomération. Convaincue des effets bénéfiques du bocage pour le territoire et l'agriculture, Saint-Malo Agglomération poursuit cette opération.

En 2021, la commune a inscrit environ 388 m de haies à créer ou à restaurer. 2 secteurs ont été privilégiés : l'un derrière l'école, l'autre près du terrain des sports. Ces deux haies bocagères sont situées à une centaine de mètres de l'étang de Mireloup.

Les plants sont soit de haut jet (chêne sessile, châtaignier, merisier) soit arbustifs (noisetier sauvage, troène sauvage, viorne obier).

MESSAGE DU SYNDICAT DES EAUX DE BEAUFORT

Le Syndicat des Eaux de Beaufort nous alerte sur un risque de sécheresse cet été et anticipe des difficultés d'approvisionnement en eau comme en 1990, 2012 et 2017.

Il nous invite à modifier notre comportement pour économiser l'eau par des actions telles que :

- Ne pas remplir les piscines
- Réduire le débit de la douche
- Régler le réducteur de pression
- Contrôler l'absence de fuite sur les chasses d'eau des toilettes.

Principales décisions du conseil

Extraits des dernières décisions du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal lors des réunions du 23 février 2021 et du 30 mars 2021 a décidé à l'unanimité d'autoriser le Maire à :

- Signer un bail commercial de location du bar, de la licence IV et de l'appartement situé 7 Place du Cerf.
- Signer un bail commercial de location de la future boulangerie pour les locaux professionnels et l'espace public occupé par le distributeur à pain.
- Créer un emploi d'adjoint technique à temps complet à compter du 1er mars 2021, et de recruter un agent contractuel de droit public sur un emploi permanent.
- Recruter des agents contractuels pour remplacer des fonctionnaires ou des agents contractuels momentanément indisponibles.

Le Conseil Municipal ratifie les comptes de gestion 2020 dressés par le comptable de Saint-Malo Municipale.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité :

Le budget général 2020 des comptes administratifs de la Commune.

COMMUNE	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses	603 225.72	558 639.41	1 161 865.13
Recettes	848 355.88	570 605.07	1 418 960.95
Résultat n	245 130.16	11 965.66	257 095.82
Reports de l'exercice n-1		382 458.18	382 458.18
Résultat de clôture à reporter sur n+1	245 130.16	394 423.84	639 554.00

Les taux d'imposition 2021

À compter de l'année 2021, la taxe d'habitation sur les résidences principales ne sera plus perçue par les communes, mais par l'État. En contrepartie, le taux de Taxe sur le Foncier Bâti (TFPB) 2020 du département (19.90 %) est transféré aux communes.

L'Assemblée, après avoir délibéré sur le taux d'imposition applicable à chacune des taxes directes locales,

- décide de ne pas augmenter les taux d'imposition pour 2021.
- fixe pour 2021 le taux des taxes locales comme suit :

TAXES	TAUX 2020	TAUX 2021 (taux communal 2020 = 14.95% + taux départemental 2020 = 19.90%)
Taxe foncière sur bâti	14.95 %	34.85 %
Taxe départementale sur bâti	19.90%	-
Taxe foncière sur non bâti	49.20 %	49.20 %

Budget primitif 2021

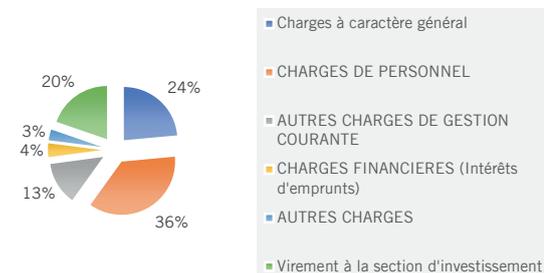
Approuvé à l'unanimité par le Conseil.

Voir ci-dessous les répartitions des dépenses de fonctionnement et des investissements pour 2021 :

Le rapport intégral des délibérations peut être consulté au secrétariat de mairie aux heures ouvrables de la mairie.

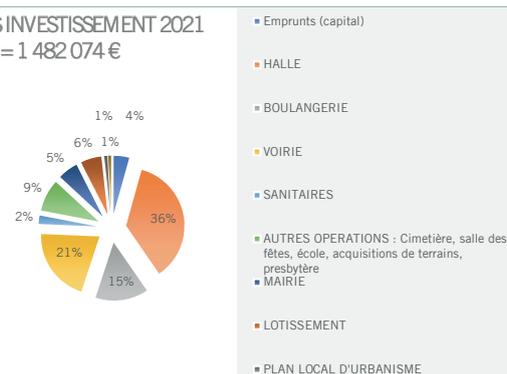
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2021

= 768 587 €



DEPENSES INVESTISSEMENT 2021

= 1 482 074 €



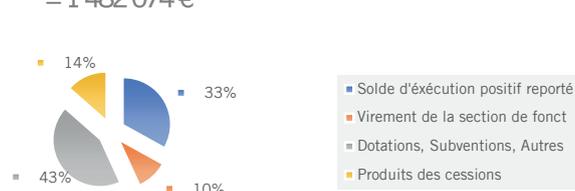
RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2021

= 768 587 €



RECETTES D'INVESTISSEMENT 2021

= 1 482 074 €



La mer commence ici

Campagne de sensibilisation « La mer commence ici » : préservez la qualité de l'eau des rivières et du littoral !

Dans le cadre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne, la Commission Locale de l'Eau poursuit son engagement en faveur de la qualité des eaux.

La campagne de sensibilisation « La mer commence ici » sera prochainement déployée sur le territoire du SAGE et dans votre commune. Elle consiste à **installer devant les grilles de récupération des eaux pluviales, un macaron en lave émaillée indiquant « Ne rien jeter, la mer commence ici ».**



Les avoires d'eaux pluviales ne sont pas des poubelles !

En effet, lorsque la pluie se met à tomber dans nos rues, elle passe par des canalisations sous la chaussée et finit sa route directement dans le milieu naturel - cours d'eau, rivière, fleuve et enfin la mer - en emportant tout ce qui trouve sur son passage : mégots, papiers, plastiques, déjections canines, solvants, hydrocarbures et autres...

Les eaux pluviales proviennent de toutes les surfaces imperméabilisées (toitures, routes, trottoirs, parkings, etc...) et sont collectées via les grilles des avoires.

Contrairement aux idées reçues, ces eaux ne sont pas traitées en station d'épuration. Elles rejoignent directement les rivières puis la mer. Autant dire que lorsqu'elles sont souillées, les conséquences sur les cours d'eau et au final sur le littoral sont nombreuses: pollution bactériologique et chimique, présence de déchets en tout genre sur les plages...

Quelques chiffres :

- Environ 80% des pollutions marines sont d'origine terrestre
- Un mégot contient 2500 substances toxiques
- Un mégot pollue à lui seul 500 litres d'eau



Sur les bassins versants côtiers de la région de Dol de Bretagne, l'état des eaux pluviales a une conséquence directe sur l'état des eaux littorales de la Baie du Mont Saint-Michel et des activités qui s'y déroulent (activités économiques comme la conchyliculture... et de loisirs comme la baignade, la pêche à pied...).

Les bassins côtiers de la région de Dol de Bretagne



Que l'on habite sur une commune du littoral ou dans l'arrière-pays, nous sommes tous responsables de la qualité de l'eau à travers notre mode d'occupation du sol ou l'impact de nos activités. Et tous nos gestes d'incivisme peuvent avoir des conséquences et polluer la mer, même si nous habitons loin du littoral !

Alors cultivons les gestes simples dont chacun est capable : **ne jetons plus de déchets sur la voie publique, mais à la poubelle !**

La campagne de sensibilisation « La mer commence ici » est financée par :



Retrouvez toutes les informations et l'actualité du SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol de Bretagne et du SBCCol sur www.sage-dol.fr

CONTACT

Commission Locale de l'Eau du SAGE des Bassins Côtiers de la région de Dol-de-Bretagne
 Syndicat des Bassins Côtiers de la région de Dol-de-Bretagne (SBCCol)
 1 avenue de la Baie
 Parc d'activités Les Rolandières
 35120 Dol-de-Bretagne
 Tél : 02 57 64 02 54
 e-mail : contact@sage-dol.fr



GESTION DE L'EAU ET DES INONDATIONS : DONNEZ VOTRE AVIS

Qualité de l'eau et des milieux aquatiques, partage de la ressource, aménagement et risques d'inondation... Ces sujets vous intéressent ?

Du 1er mars au 1er septembre 2021, prenez part à la consultation publique sur la stratégie du bassin Loire-Bretagne pour l'eau et les inondations. Pour répondre au questionnaire en ligne, rendez-vous sur le site sdage-sage.eau-loire-bretagne.fr

Formation Emploi



Vous cherchez un emploi ?
La Région finance votre formation !

Avec **PRÉPA** et **QUALIF**,
 bénéficiez d'une formation sur-mesure
 pour apprendre un métier, développer vos compétences
 ou valoriser votre expérience professionnelle.

25 000 places disponibles partout en Bretagne.

Infos sur bretagne.bzh/formation-emploi

Quel que soit votre besoin, la Région vous accompagne vers l'emploi !

Des formations adaptées à vos besoins

Dans le cadre de notre offre de formation professionnelle, nous finançons chaque année près de 25 000 parcours sur-mesure, disponibles partout en Bretagne :

▪ **PRÉPA**
 pour élaborer un projet professionnel
 ou acquérir des compétences-clés

▪ **QUALIF**
 pour obtenir une qualification « métier », notamment
 dans les secteurs qui recrutent en Bretagne



A l'issue d'une formation PRÉPA, vous pouvez poursuivre par un parcours QUALIF ou accéder directement à l'emploi.

Des coups de pouce à la formation et la mobilité

Afin de sécuriser votre parcours, nous renforçons nos aides* :

- 1. Financement des coûts de formation** par la Région Bretagne
- 2. Aide financière de la Région** de 390 € à 930 € par mois ou bourse d'études (QUALIF Sanitaire & Social)
- 3. Accompagnement individualisé** tout au long du parcours pour favoriser l'accès à une formation qualifiante ou un emploi
- 4. Tarifs préférentiels sur le réseau de transport régional Breizhgo** (carte solidaire Breizhgo)
- 5. Soutien à l'équipement informatique** : mise à disposition d'ordinateurs à prix réduits (environ 20 € par trimestre)

*Aides soumises à conditions et critères d'éligibilité.

Infos sur bretagne.bzh/formation-emploi



**SE FORMER EST UN DROIT,
 VOUS ACCOMPAGNER UN DEVOIR**



Plantes invasives

PRUDENCE ! Datura stramoine : Plante très toxique et invasive

Le **Datura stramoine** est une plante exotique envahissante et très toxique qui pousse dans les habitats perturbés (terrassements...), les massifs, les potagers, et en milieu agricole (cultures de blé noir, maïs, sorgho, cultures maraîchères, prairies...). Sa présence, dans du maïs ensilage notamment, peut engendrer des intoxications du bétail. Elle peut être également responsable d'intoxications chez l'humain, par la consommation de farines ou de légumes contaminés.

En fin de printemps, on peut déjà l'observer sous forme de plantules,

notamment sur les terres meubles. Entre le début de l'été et le milieu de l'automne, le Datura se retrouve à différents stades de développement : de la plantule (a), jusqu'à des pieds de 50 cm à 2 m de haut, en fleurs (b) puis en bogues épineuses (c) remplies de centaines de graines.

Depuis 4 ans, en raison d'un fort développement de la plante, l'association COEUR Émeraude a mis en place un programme de lutte contre le Datura stramoine, sur le **territoire Vallée de la Rance – Côte d'Émeraude** avec le soutien financier de l'ARS Bretagne dans le cadre du Plan Régional Santé Environnement, et

en partenariat avec la FREDON Bretagne.

Ce sont ainsi **134 foyers** de Datura qui ont été répertoriés et traités (manuellement, mécaniquement, ou par une réponse culturale) depuis 2018 sur le secteur Vallée de la Rance Côte d'Émeraude, soit plus de **18 000 pieds éliminés**.

En 2021, l'association poursuit la lutte avec les acteurs du territoire.

CONTACT

Si vous observez cette plante, n'intervenez pas !

Contactez rapidement votre référent local :
 Béatrice ONEN / COEUR Émeraude :
beatrice.onen@coeuremeraude.org
 02 96 82 31 78 - 06 09 15 38 10

Une vidéo pour en savoir plus :





Sur vos agendas

La mairie vous invite à noter les événements suivants sur votre agenda :



SEPTEMBRE

ASSISTANCE À L'UTILISATION DU NUMÉRIQUE

Des cours d'initiation à l'utilisation des outils numériques (Internet) vont être organisés après l'été 2021. Toutes les personnes du Tronchet intéressées par ces cours d'initiation pourront se présenter à la mairie pour plus de renseignements, dès **début septembre**, pour connaître les jours et les dates des cours.

SEPTEMBRE

ATELIER NUTRITION

Bonne nouvelle pour les personnes qui ont déjà participé aux premiers ateliers nutrition. Les ateliers reprendront, pour finir le programme, les **lundis 6, 13, 20 et 27 septembre 2021**.

SEPTEMBRE

PIQUE-NIQUE COMMUNAL

Nous vous convions tous pour un pique-nique communal le **samedi 12 septembre 2021 à midi dans le cloître de l'abbaye**. Chacun apporte son pique-nique, et la municipalité aura le grand plaisir de vous offrir l'apéritif. Venez nombreux.

OCTOBRE

SEMAINE BLEUE

Un après-midi animation sera réalisé par le CLIC le **vendredi 04 octobre 2021** à partir de 14h dans la salle polyvalente pour tous les seniors.

Toute personne désireuse d'y assister pourra s'inscrire auprès des animatrices de l'EHPAD du Tronchet ainsi qu'à la mairie. Des brochures seront mises à disposition des intéressés. L'animation sera une journée jeux de société en bois suivi d'un goûter. Nous comptons sur votre participation.

NOVEMBRE

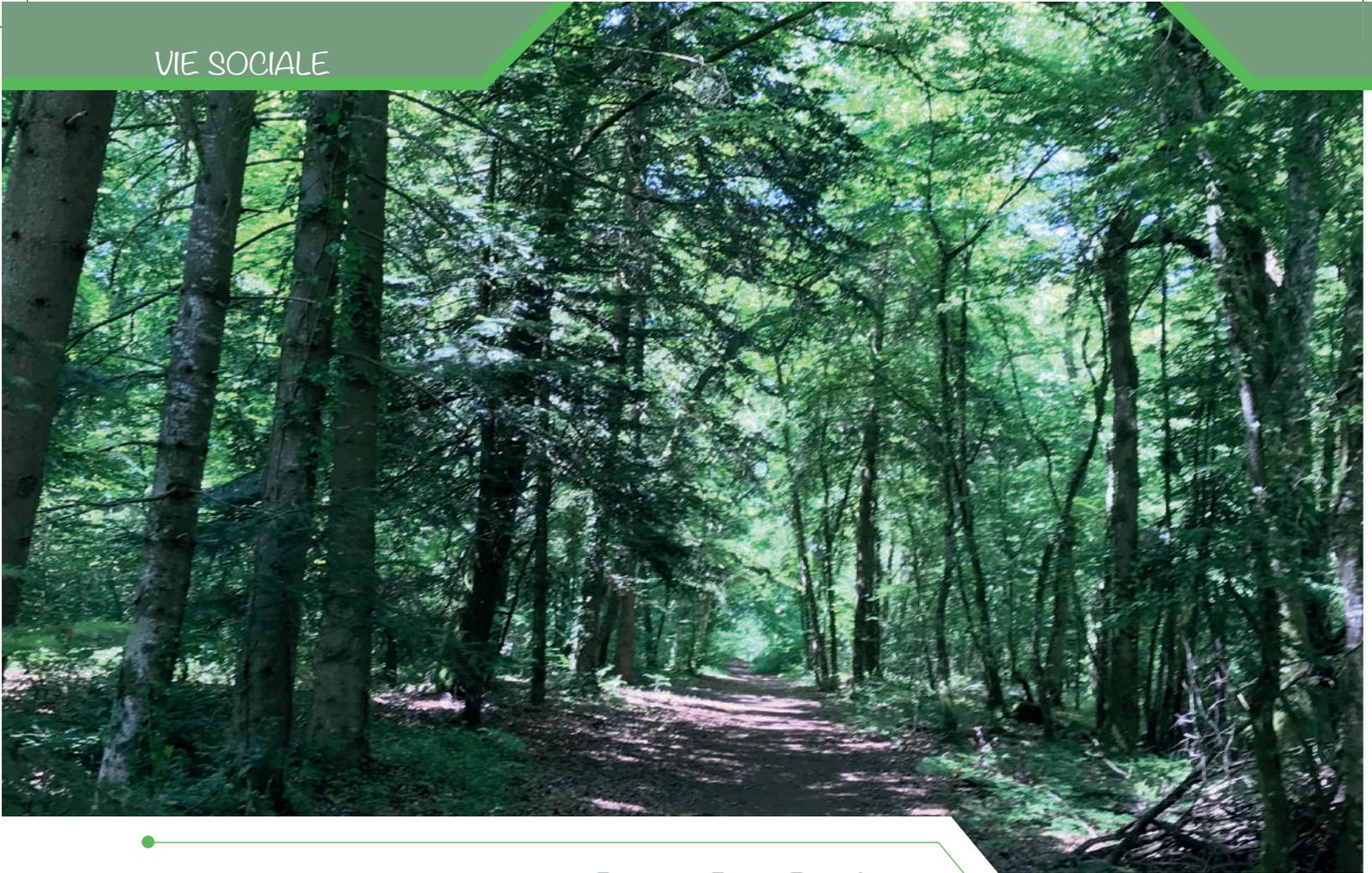
REPAS CCAS

Le repas du CCAS avec son animation est prévu le **dimanche 21 novembre 2021**. Nous aurons le plaisir de vous recevoir dans la salle polyvalente du Tronchet.

DÉCEMBRE

CABARET TÉLÉTHON

La journée Téléthon, destinée à recueillir des fonds pour la recherche médicale, aura lieu le **samedi 4 décembre 2021** dans la salle polyvalente du Tronchet. Une animation cabaret sera jouée à deux reprises, pour pouvoir en faire profiter toutes les personnes désirant y participer. Les billets seront mis en vente auprès des associations. Merci d'avance aux associations de la commune pour nous aider à mettre en œuvre cette belle journée de convivialité et de contribuer ainsi à aider la recherche médicale.



Promenons-nous dans les bois

Le Tronchet bénéficie d'une situation géographique privilégiée au cœur de la forêt du Mesnil, et il existe plusieurs circuits de randonnée balisés qui permettent de découvrir les beautés et les particularités de cette forêt domaniale de 592 hectares.

La forêt gérée par l'Office National des Forêts est constituée de 3/4 de feuillus (chênes et hêtres en majorité, châtaigniers,

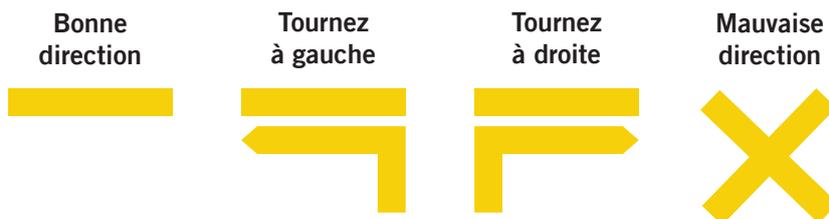
charmes, bouleaux, merisiers, trembles saules) et d'1/4 de résineux (pins sylvestres, pins laricio, pins maritimes, sapins pectinés, sapins Nordmann, épicéas). La forêt est occupée par de nombreux animaux, dont chevreuils, sangliers, blaireaux, hermines, belettes, renards, écureuils et une multitude d'oiseaux.

Pour découvrir cette forêt et ses alentours, il existe plusieurs circuits :

1. Le circuit de la Roche au Diable (pédestre)
2. Le circuit de la Maison des Feins (pédestre)
3. Le circuit de la forêt du Mesnil (pédestre)
4. Le circuit de Mireloup pour cavaliers et VTTistes

Vous trouverez ci-dessous un plan pour chacun de ces circuits, ainsi que quelques notes sur les points remarquables et les anecdotes de certains sites que vous trouverez sur votre parcours.

Les circuits de la Roche au Diable et de la forêt du Mesnil sont balisés par des traits jaunes (selon les normes de la Fédération Française de Randonnée Pédestre).



Munissez-vous de chaussures de marche, et protégez-vous contre les tiques très nombreuses aux beaux jours et très présentes dans les fougères.

Évitez de vous promener en forêts lors des dates de chasse affichées sur les panneaux de communication de l'ONF.

UN PEU D'HISTOIRE

Le corsaire Robert Surcouf chassait dans cette forêt qui appartenait alors au Comte de la Vieuville. En 1840, après le décès de Robert Surcouf, sa femme Marie Catherine achète la forêt et les terres qui l'entourent. Leurs deux fils Auguste et Adolphe-Eugène y chassent et font tracer des allées cavalières appelées « brisées » pour pouvoir y chasser à courre. Ils ont également fait planter des haies de résineux le long de certaines de ces brisées, au grand malheur des amateurs de champignons dont la forêt regorge à l'automne. Les deux belles-sœurs ne s'entendaient pas beaucoup, et l'une d'elles a intenté un procès à son beau-frère pour délit de chasse ! C'est pour cela qu'une des brisées porte le nom de « brisée de la séparation ». En 1933, la famille Surcouf vendit la forêt à l'état qui en fit une forêt domaniale.

LA ROCHE AU DIABLE

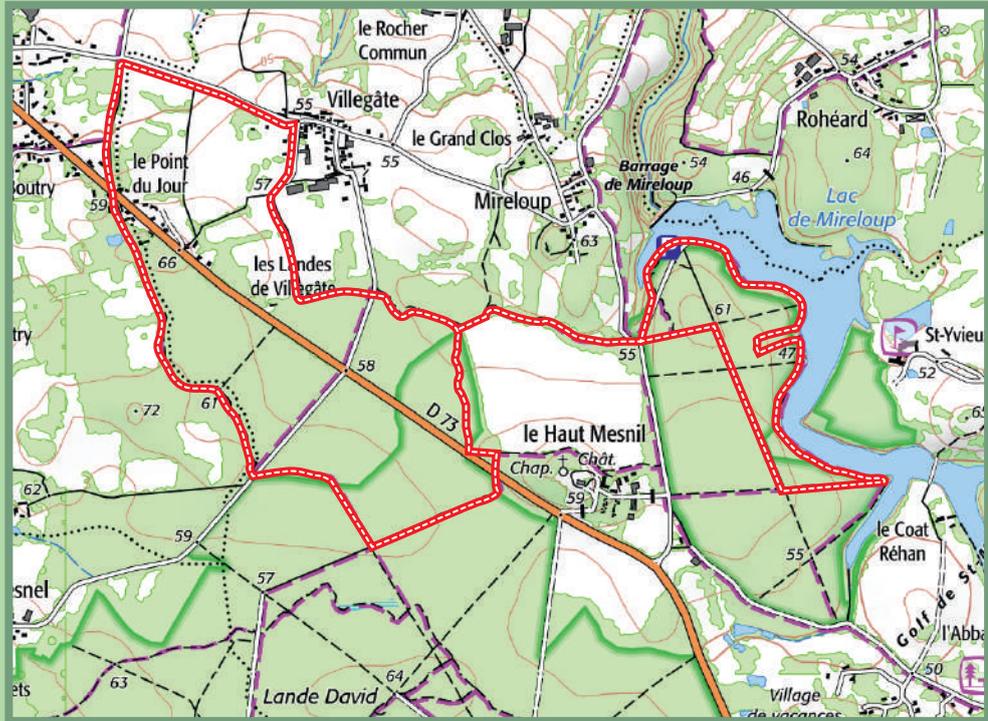
1. Le circuit de la Roche au Diable - 8 Km – Balisage jaune

Le départ de ce circuit se situe sur la voie en impasse au bord du lac de Mireloup, accessible en venant de la départementale 73 en suivant les panneaux Mireloup. Le lac de Mireloup, dont le barrage a été construit en 1976, est une réserve d'eau, qui après traitement dans l'usine de Beaufort, est destinée à alimenter en eau potable l'agglomération de Saint-Malo. La baignade n'y est pas autorisée. Sur les rives, près d'une pointe, vous pouvez apercevoir les rochers du diable et la souche de hêtre du diable.

Après avoir longé la rive du lac, vous repartez à l'ouest et vous passez à proximité du Haut-Mesnil, propriété privée qui fut construite en 1849 par Adolphe-Eugène Surcouf. Il existe toujours un « garde-manger » de chasse qui aurait été la première construction sur ce site.

Vous traversez ensuite la départementale 73 et descendez au sud-ouest avant de repartir au nord-ouest en direction du lieu-dit « Le Point du Jour » dans la forêt communale du Tronchet. Cette zone est très humide, et il faut parfois marcher à droite du chemin forestier dans la

forêt communale pour garder les chaussures au sec. Arrivés au Point du Jour, vous retransversez la départementale 73 vers le nord pour vous diriger vers Villegâte, qui fut le lieu de vie de marins-pêcheurs embarqués sur les Terres-Neuves et qui travaillaient également le reste de l'année aux carrières de granit de Lanhélin. Vous repartez ensuite au sud vers Les Landes de Villegâte. Vous poursuivez vers l'est pour rejoindre votre point de départ.

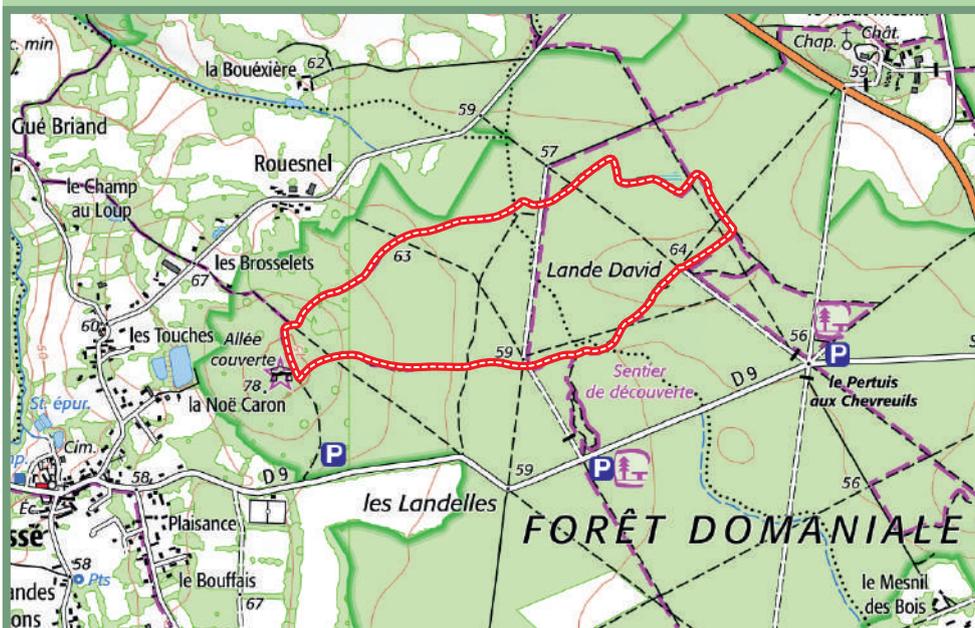


LA MAISON DES FEINS

2. Le circuit de La Maison des Feins - 4 Km – Balisage losanges bleus

Le sentier de La Maison des Feins vous invite à la rencontre de la forêt, ses sous-bois, ses clairières et pistes forestières.

En partant du parking le long de la départementale 9 à côté de Tressé, vous êtes à moins de 300 mètres de "la Maison des Feins" encore appelée "La Roche aux Fées". C'est une ancienne sépulture néolithique qui a la forme d'une allée couverte de 11m de long, et qui est un des monuments mégalithiques les mieux conservés de Bretagne. Ce site a alimenté de nombreuses légendes. Vous remontez au nord-est en suivant le sentier et vous redescendez au sud-ouest après avoir fait le tour de La Lande David pour revenir sur la Maison des Feins. Au retour, vous suivez le sentier "L'homme et la forêt" qui permet de découvrir au travers de 4 plaques d'interprétation l'exploitation de la forêt et les métiers associés. Ce circuit fait partie du circuit de la forêt du Mesnil, sauf pour le tronçon entre le parking et la Maison des Feins.





LA FORÊT DU MESNIL

3 .Le circuit de la forêt du Mesnil - 11,5 Km – Balisage jaune

En partant de la mairie, au centre du bourg, vous empruntez le pont qui chevauche la rivière du Meleuc, puis la rue de La Mariais et aussitôt à gauche la ruelle des Minières. Longez la RD 9 à droite puis empruntez le chemin à droite. Au croisement, suivez le chemin empierré à gauche. Vous tournez ensuite à droite vers le Pont d'Agou, très ancien et construit en « pierres sèches ». Vous longez la départementale 73 en restant dans la forêt, pour en sortir au carrefour de la Horsvoirie et traverser alors la départementale. Vous arrivez à l'entrée d'une allée privée qui mène au Mesnil des Bois. Ce fut une ancienne ferme fortifiée construite au 16ème siècle au milieu d'une clairière. Auguste Surcouf, autre fils du corsaire Robert Surcouf y fit construire une gentilhommière vers 1850, appelée « Le Bas Mesnil », son jeune frère Adolphe-Eugène habitant « Le Haut Mesnil ». La chapelle de La Salette se trouve sur la propriété privée du Bas-Mesnil.

Poursuivez le long de la départementale en prenant un petit sentier tortueux qui traverse d'anciennes excavations et "le

petit canyon". Vous trouverez à proximité un ancien bassin de rouissage, dans lequel étaient laissées à tremper les gerbes de lin et de chanvre pour en récupérer les fibres et en faire du fil ou du cordage. En poursuivant vers le nord-ouest, vous atteignez un carrefour en étoile, « Le Perthuis aux Chevreuils » au bord de la départementale 9. Le mot perthuis (ou pertuis) signifiait trou ou retenue d'eau, et ce devait être l'endroit où les chevreuils venaient s'abreuver. Vous poursuivez au nord-ouest vers La Lande David, où vous pourrez voir un ancien four de charbonnier, pour la fabrication de charbon de bois. Vous traversez plusieurs allées forestières avant d'atteindre « La Maison des Feins » encore appelée « La Roche aux Fées ». C'est une ancienne sépulture néolithique qui a la forme d'une allée couverte de 11mètres de long, et qui est un des monuments mégalithiques les mieux conservés de Bretagne. Ce site a alimenté de nombreuses légendes. Vous remontez au nord-est en suivant le sentier qui vous ramènera au Perthuis aux chevreuils. En redescendant vers La Horsvoirie, ne pas manquer un chêne remarquable situé juste derrière l'aire de pique-nique qui est au bord de la départementale 73. Départementale que vous traverserez pour prendre la rue de la Horsvoirie et revenir vers le centre du Tronchet.

MIRELOUP

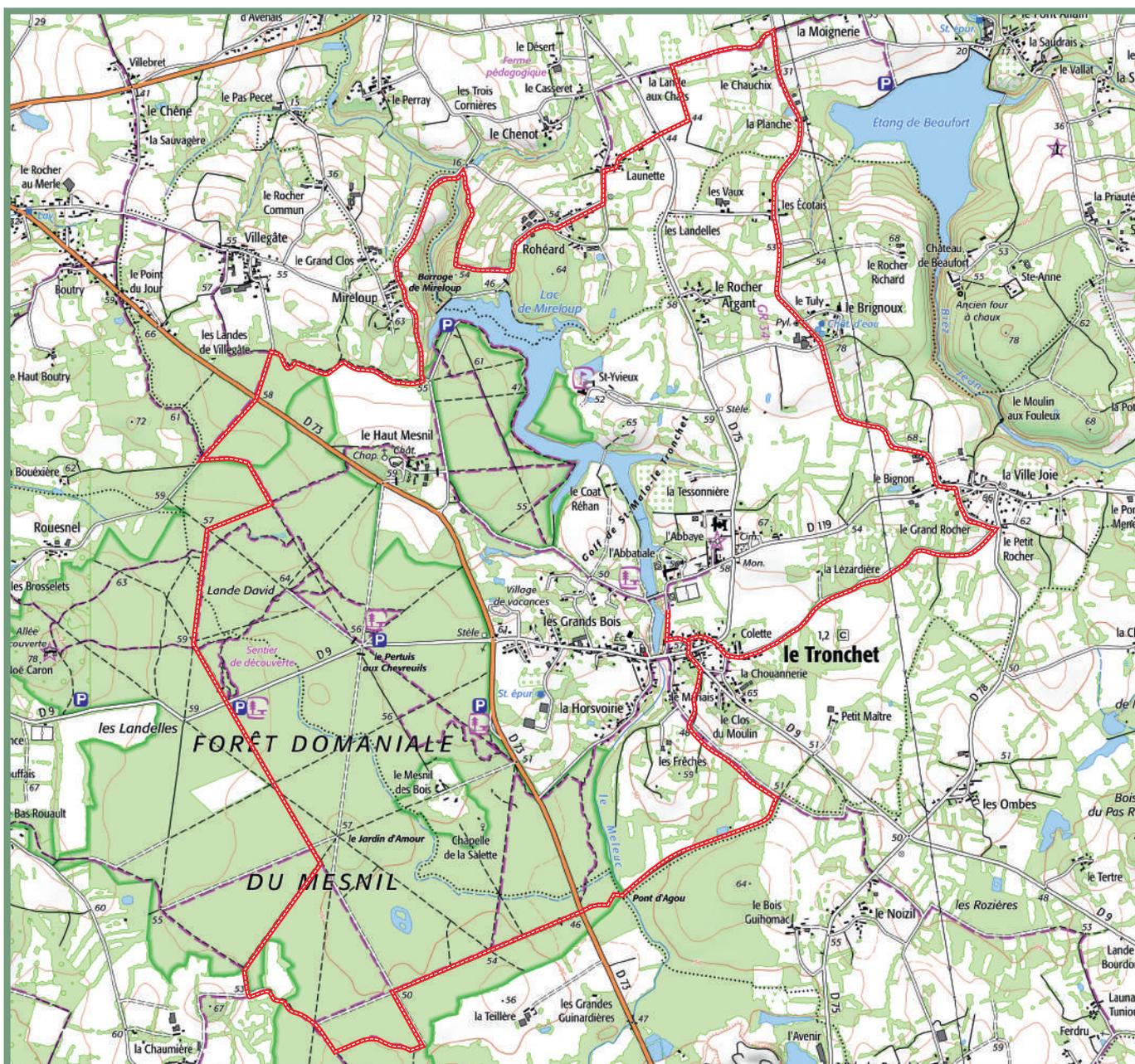
4. Le circuit de Mireloup pour cavaliers et VTTistes - 18,2 Km – Balise : rond orange avec un fer à cheval



Vous pouvez bien sûr également le pratiquer à pied, en vous rappelant qu'il fait plus de 18 kilomètres, et que le parcours n'est pas toujours plat !

Le départ est à côté des terrains de sport du Tronchet, où il y a des possibilités de parking pour les véhicules. Avant de monter en selle, prenez quelques minutes pour aller voir l'ancienne Abbaye avec son église, son cloître au milieu duquel trône un magnifique houx de plus de 300 ans et son ancien bâtiment d'hôtellerie. En descendant vers le bourg, vous empruntez le pont qui chevauche la rivière du Meleuc, puis la rue de La Mariais. Vous tournez ensuite à droite vers le Pont d'Agou, très ancien et construit en "pierres sèches". Après le pont, vous prenez un sentier qui serpente dans la forêt et vous traversez

la départementale 73 pour atteindre une allée empierrée. Vous allez ensuite utiliser des chemins le long de prairies et traverser des gués pour revenir dans la forêt. Vous empruntez ensuite une longue allée forestière orientée nord-ouest qui coupe la départementale 9 et vous fait contourner la Lande David. Vous remontez au nord pour traverser la départementale 73 et vous diriger vers Mireloup que vous traversez en laissant le lac et son barrage sur votre droite. Vous redescendez ensuite vers l'autre rive du lac puis vous remontez pour traverser les hameaux de Rohéard et de Launette. Vous coupez la départementale 75 qui mène du Tronchet vers Plerguer et vous poursuivez au nord-est avant de redescendre au sud vers La Planche, Les Ecotais, Le Tuly pour aboutir à La Villejoie. Au Petit Rocher, prendre au sud-ouest en direction du Tronchet et prendre le chemin de Colette. Vous allez atteindre la Place du Cerf où se trouve le bar restaurant l'Elixir, et vous êtes à côté des terrains de sport, votre point d'arrivée.



Tous nos remerciements à Nelly BIARD de SPL Destination Saint-Malo - Baie du Mont-Saint-Michel, à Isabelle BRIAND de l'association Marche Détente et Découverte et à Gérard GORE de l'association Les Gros Mollets pour leur aide à la réalisation de ce dossier.

Fête des mères

A l'occasion de la fête des mères, les membres du CCAS sont allés souhaiter la bienvenue aux nouveaux bébés de la commune :

Alexandre, Elena, Ethan, Gabriel, Honorine, Keissy, Léna, Livia, Louane, Lucie, Maylan, Naomi, Nell, Noam, Oscar, Sélène, Timéo.

Nous remercions les élèves de l'école Albert Aubry pour leurs dessins qui nous ont permis d'offrir de jolies cartes aux familles que nous avons rencontrées.



La pollution vue par les enfants

La vérité sort de la bouche des enfants !

Les deux classes élémentaires ont élaboré des messages afin de sensibiliser aux gestes écologiques.

Pour cela, les CM2 ont choisi la dérision et l'humour. Quant aux CE2/CM1, ils ont réalisé des affiches pour rappeler les petits gestes du quotidien bénéfiques à notre planète. Les petits ruisseaux font les grandes rivières.

Exposition des affiches des élèves en mairie prévue pendant les vacances d'été.



Chèvrerie Aurore Donio

Il y a des passions qui ne meurent jamais, et c'est bien le cas d'Aurore qui est revenue à celle de l'élevage après avoir exercé différents métiers, le dernier étant dans les ressources humaines pour une entreprise. Ayant toujours envie d'innover, de transformer, avec un profond respect de la nature, Aurore est totalement épanouie au milieu de ses chèvres, et a encore plein de projets dans la tête.

Son troupeau de 41 chèvres vit dans la chèvrerie, avec un accès permanent dans la journée à plus de deux hectares de terrain pour se nourrir et courir en toute liberté. Les 2 boucs sont au calme dans un coin du bâtiment, et la trentaine de chevreaux nés depuis le printemps dans un autre. Les chèvres sont très affectueuses, cherchent les caresses et cohabitent parfaitement avec le chien, le chat et les enfants. Les chèvres ont l'avantage, par rapport aux vaches, d'être légères, propres et de pouvoir facilement grimper sur la zone de traite à hauteur d'homme.

Les femelles mettent bas en février, et de ce fait le lait n'est disponible qu'à partir de mi-mars et ce jusqu'en octobre. Après c'est la saison des amours, les boucs et la nature font le reste !

Le lait est filtré en deux étapes, pour éliminer la moindre particule et toute contamination du lait et des produits en cours de fabrication. La transformation du lait se fait en y ajoutant du petit lait sous forme de ferment déshydraté et de la présure pour permettre la coagulation du lait. Le lait est ensuite transformé en de nombreux produits : yaourt, fromage frais ou affiné, Boursin de chèvres, etc.... dans un laboratoire climatisé en permanence à 22°C. Le fromage frais est réalisé en 24 heures, et les fromages affinés demandent au moins 4 jours pour atteindre la qualité demandée. Aurore profite de ses installations pour produire également des yaourts et du fromage blanc à partir du lait des vaches de l'élevage familial.



Aurore propose ses produits sur de nombreux marchés à Pleudihen le mardi, Dinard le jeudi, Miniac-Morvan le vendredi et le mercredi et le vendredi après-midi dans une ferme bio de Saint Méloir des Ondes. Il est également possible d'acheter ses produits à la chèvrerie le samedi matin entre 11h et midi.

CONTACT

Aurore DONIO : auroreeduc3530@gmail.com





Ouverture de l'Elixir

Le bar restaurant L'Élixir a ouvert ses portes le 10 juin dernier. Alice et Simon vous y accueillent avec le sourire du mardi au dimanche, que vous souhaitiez y boire un verre ou vous restaurer.

En plus d'un large choix de boissons et une petite restauration, vous pourrez y retrouver des breuvages atypiques et même un menu médiéval (sur réservation) !

L'Élixir sera un lieu de rencontres et de manifestations, telles que soirées conte, concerts et d'autres surprises.

Pour la saison, les horaires sont :

Mardi à jeudi : 10h30 - 22h
Vendredi et samedi : 11h - 01h
Dimanche : 11h - 14h / Fermé le lundi

Aide à domicile

Cheyenne DEHAY vient de créer une activité d'Aide à Domicile, pour permettre à une personne âgée ou dépendante de rester chez elle le plus longtemps possible.

Cheyenne offre ainsi tous les services d'accompagnement pour rendre la vie plus facile aux personnes qui en ont besoin.

Diplômée d'un BEP ASSP, Cheyenne peut intervenir sur le secteur du Tronchet et 20 km autour de la commune.



Aide à Domicile

Diplômée et expérimentée

06.31.87.16.97

- Accompagne la personne au quotidien
- Aide au lever/coucher, à la toilette, à l'habillage
- Préparation des repas
- Diverses tâches ménagères
- Accompagnement pour déplacements loisirs, rendez-vous médicaux ou administratifs

Dehay Cheyenne
Le Tronchet



APPEL À CANDIDATURE POUR LA FUTURE BOULANGERIE

A quelques mois de l'aboutissement de la construction de la boulangerie, le couple de candidats retenu il y a plus d'un an s'est désisté pour un changement de projet de vie. Nous avons donc lancé au 1er juin un nouvel appel à candidatures avec l'assistance du Service Economie de Saint Malo Agglomération. Cet appel a porté ses fruits puisque, à ce jour, nous avons déjà sept candidats qui se sont manifestés et qui préparent leur dossier de candidature pour une date limite de remise des dossiers au 10 juillet 2021.

Association des Parents d'Élèves

L'année scolaire touche à sa fin !

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à nos ventes de sapins de Noël, de plantes et de chocolats, ainsi qu'à la collecte de journaux.

Dans ce contexte particulier, nous n'avons pas pu organiser nos événements habituels, mais ces ventes nous ont permis de continuer à apporter des subventions à nos écoles pour nos enfants.

L'organisation d'une fête de fin d'année nous paraissant compliquée avec la crise sanitaire, nous réfléchissons à la mise en place d'un

événement à la prochaine rentrée scolaire, espérant pouvoir enfin réunir petits et grands dans la bonne humeur !

En attendant de pouvoir se réunir, nous vous souhaitons à tous de passer de bonnes vacances !



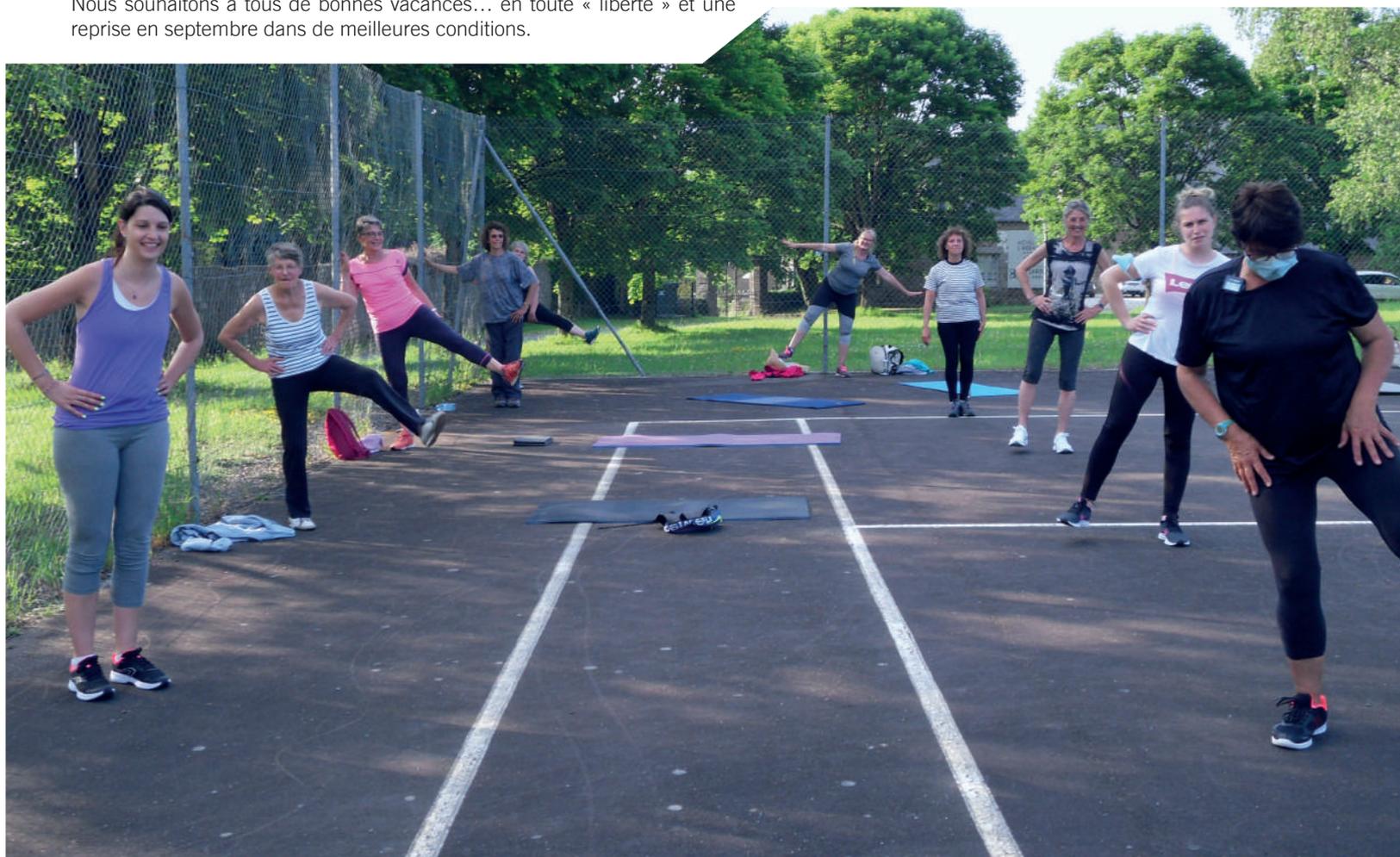
Gym détente

Régine et Paskaline ont assuré les séances via les feuillets et vidéos : merci internet et le facteur... qui nous ont permis de maintenir le contact malgré les conditions.

Depuis peu les cours en extérieur ont repris ; les retrouvailles ont été chaleureuses dans le respect des contraintes sanitaires.

A ce jour, 9 juin, nous réintégrons la Salle des Fêtes pour le plaisir de tous les adhérents.

Nous souhaitons à tous de bonnes vacances... en toute « liberté » et une reprise en septembre dans de meilleures conditions.



Le Comité des fêtes

Bonjour à tous les Tronchetois et Tronchetoises,

Nous sommes heureux pour ce nouveau départ après l'année blanche de 2020 de vous présenter nos futures manifestations.

Nous avons débuté cette année par notre assemblée générale le 11 juin.

Le bureau se compose de :

- Président : Eric LAMARCHE
- Vice-Président : Xavier DUFRIEN
- Trésorière : Carole DU CASTEL
- Secrétaire : Nathalie DUFRIEN
- Secrétaire adjointe : Aurélie LAMARCHE

Notre programme à suivre :

- **5 Septembre**, il y aura un vide grenier ouvert à tous avec inscription à l'avance ou sur place, dans la limite des places disponibles.

- **23 Octobre**, un repas dansant à la salle des fêtes du Tronchet uniquement sur réservation.

- **4 Décembre**, le Téléthon.

Tout ça en respectant les règles sanitaires en vigueur.

Portez-vous bien en attendant de vous revoir dans nos manifestations.

N'oubliez-pas ! Vous avez un repas et pas assez de vaisselle, pas de problème, le comité des fêtes peut vous en louer.

Vous avez des idées, des suggestions ou une question, n'hésitez pas à nous joindre au : 06 62 26 64 03 ou 06 51 90 89 99.

Vous pouvez nous suivre aussi sur Facebook :

soit par ce lien <https://www.facebook.com/comite.letronchet.5> ou

sur la page <https://www.facebook.com/comitedesfetesletronchet>

Le bureau.





Dojo - Judo / Krav Maga

Le judo s'adapte

Comme pour beaucoup d'associations, le dojo de la forêt du Mesnil n'a pas été épargné par la crise sanitaire. Après un début de saison sans restriction en septembre et une reprise sans contact en janvier, les sports en salle se sont de nouveau retrouvés à l'arrêt.

Pendant cette période, le club s'est adapté en proposant des séances de sport en extérieur. Tous les mercredis, les adhérents se sont retrouvés sur le terrain de foot du Tronchet pour participer à différentes activités sportives.

Reprise des cours

Depuis le 19 mai, les cours de judo pour les mineurs ont enfin repris en intérieur et avec contact. Les jeunes judokas ont pu terminer la saison sur les tatamis tout en pratiquant leur sport de prédilection.

Cette date est également synonyme de reprise pour les cours de krav maga. Les restrictions ne permettant pas aux adultes de reprendre en salle avant le 30 juin, les séances ont été organisées en extérieur.

Cette fin de saison est de bon augure pour la suite et permet au club de préparer sereinement la prochaine rentrée. Fin août, les judokas âgés de 10 ans et plus auront d'ailleurs la possibilité de participer à un stage de reprise, organisé pendant cinq jours à la Faute-sur-Mer.



INFOS & CONTACT

Site : <https://dojodelaforetdumesnil.sportsregions.fr>

Facebook : <https://www.facebook.com/dojodelaforetdumesnil>

Les gros mollets

Après tous ces mois de morne plaine, les choses semblent s'arranger et l'on va pouvoir reprendre nos activités sportives. Déjà des courses s'annoncent ici et là. Les entraînements reprennent le dimanche au Pertuis aux Chevreuil à 9h30 et à saint Pierre le mercredi à 18h30.

Avis à toutes les marmottes endormies, l'heure du réveil a sonné. Sortez les runnings, rejoignez-nous, nous serons heureux de vous accueillir. Nous sommes tous des gens gentils : le sport dans la joie, la bonne humeur, et l'empathie.

CONTACT

Gérard 06 33 96 62 65

Marche, détente et découverte



Comme vous le savez probablement, notre association continue son chemin, avec son nouveau bureau qui se modernise. Nous sommes heureux de vous faire découvrir notre et votre site web ainsi qu'une adresse mail pour échanger.

Vous aimez la randonnée, la nature, la convivialité ? N'hésitez pas à venir nous rejoindre.



CONTACT

Site : <https://rando-letronchet35.fr>

Par mail : marche.detente.decouverte@gmail.com

06 80 10 99 24

ou

06 31 21 15 36

U.N.C.

Sous l'égide de la mairie et en comité restreint, la cérémonie du 8 mai s'est déroulée comme traditionnellement devant le monument. Cette action ne doit pas s'éteindre, nous avons le devoir de perpétuer ces commémorations annuelles. Espérant retrouver une jauge de participants non fermée, vous êtes tous largement conviés à commémorer ces événements à l'avenir. Merci à Philippe SIMONET notre porte drapeau, merci aux représentants de la mairie également adhérents à l'association UNC Le Tronchet.

Frédéric MICHAUD
Président UNC Le Tronchet



VMEH - section Le Tronchet



L'association VMEH-Visiteurs de malades en établissement hospitalier a pour but de fournir aux personnes hospitalisées une écoute attentive, du réconfort, un sourire et du temps.

Nous nous rendons régulièrement auprès des Résidents du Foyer de Vie et de l'EPHAD de l'Orée du Bois au Tronchet, afin de leur apporter la joie de vivre et la chaleur humaine, car nous sommes parfois les seuls liens qui rattachent les personnes âgées à la vie extérieure. Notre rôle est fondamental.

Etre visiteur de malades est un acte totalement gratuit, un don de soi.

Nous sommes soutenus dans notre action grâce aux subventions des Mairies du Tronchet et de Plerguer et organisons 4 à 5 fois par an de petites fêtes avec animation musicale et goûter pour le bonheur de tous. Les bénévoles donnent mais reçoivent également beaucoup.

Il y a plus d'un an nous nous préparions à affronter la pandémie. Aujourd'hui plus de 95% des résidents sont vaccinés. Dans

quelques semaines les résidents, les familles et les équipes devraient pouvoir retrouver un semblant de normalité. Notre premier rendez vous de l'année aura lieu le **7 juillet** afin de regrouper la fête des mères et des pères. Suivront ensuite la fête de l'Automne et la Fête de Noël.

La visite des malades est notre priorité et les nouvelles adhésions restent toujours les bienvenues.

Si vous souhaitez dissiper l'isolement et nous accompagner, prenez contact avec nous.

Nous en serions ravies.

CONTACT

Mme Nadine SIMONET 06 60 92 71 91

Mme Marie-Thérèse BEAUDOIN au
07 89 33 69 68

L'école des filles

Il était une fois ... l'école des filles dans les années 30 et 40. (première partie)

Jusqu'à l'école communale, elles s'en allaient de bon matin, à pied par les chemins de terre ou de pierre, les filles du Tronchet.

Josette venait de la Ville-joie, Marie-Thérèse du Brignoux, Reine du Tuly, Marie-Claire de la Poterie, et Annick des Ombres (hameau de la commune de Bonnemain), les plus âgées gardant l'œil sur les plus jeunes.

Odile partait de Villegâte accompagnée d'une trentaine d'enfants de ce hameau. Parmi eux, se trouvaient aussi des enfants réfugiés qui étaient hébergés à Villegâte pendant la seconde guerre mondiale. Tous ensemble, ils traversaient les landes puis la forêt et se séparaient près du château de Surcouf au Haut-Mesnil pour regagner leur école respective. Car à cette époque l'école n'était pas mixte. C'est ainsi que les filles empruntaient le chemin de la messe pour se rendre à l'école des filles près de l'abbaye, et les garçons poursuivaient leur chemin par la grande route en direction de la Croix de la Mission.

Pour les filles du "Baillage" et "du Village", cheminer jusqu'à l'école en parfaite harmonie entre camarades n'était pas toujours si simple. Elles se querellaient

et parfois cela finissait en guerre des boutons. Tant et si bien qu'un parcours bien distinct leur était imposé pour éviter les conflits entre elles.

Michèle, Marie, Ginette, Simone, Francine et Pierrette qui habitaient "le Baillage" prenaient le chemin passant devant l'actuel terrain des sports. Denise, Aline, Annie et Maryvonne qui habitaient "le Village" passaient par la route en direction du cimetière. Et le soir, l'institutrice se positionnait au carrefour à la sortie de l'école pour séparer toutes ces jeunes filles et s'assurer qu'aucune ne déroge à la règle.

"Si par malheur, quelques-unes s'aventuraient sur le "territoire" des autres, c'était la bagarre assurée" raconte Simone. Finalement, elles en avaient aussi du caractère les filles du Tronchet, autrefois.

À tout ce petit monde, il faut ajouter les filles de l'orphelinat géré par les sœurs de Saint Vincent de Paul. L'annexe de l'hôpital (le bâtiment aujourd'hui à l'abandon non loin du cimetière) a servi d'orphelinat au moment de la seconde guerre mondiale. Joseph et Francine de Mireloup y ont séjourné car leur mère gravement malade ne pouvait plus prendre soin d'eux et

leur père était à la guerre. Cet orphelinat n'accueillant que les filles, Joseph a été ensuite envoyé dans un orphelinat de garçons jusqu'au retour de son père.

Chaussées de sabots ou de galoches, vêtues de la blouse que leur maman ou les couturières du village leur avaient confectionnée, elles arrivaient bien avant l'heure aux portes de l'école pour accomplir diverses tâches à la demande de l'institutrice.

L'hiver, à tour de rôle, elles étaient chargées d'alimenter le poêle de la classe, seul moyen de chauffage à l'époque. Elles allaient au grenier chercher le bois qu'elles avaient elles-mêmes monté lors de sa livraison. Puis, plus tard, le charbon remplaça le bois. C'est avec des seaux qu'elles se rendaient sous le préau chercher le combustible. Elles n'avaient pas bien chaud dans leurs sabots.

Ce fameux poêle a aussi servi à chauffer le verre de lait quotidien instauré par Mendès France en 1954 pour lutter contre la dénutrition. Les odeurs de lait chaud se mêlaient alors aux odeurs du poêle, de la cire et de la craie.



L'école des filles

Il était une fois ... l'école des filles dans les années 30 et 40. (première partie)

Il fallait aussi remplir les encriers avec l'encre violette. La plume, le buvard, le crayon de bois, l'ardoise et la règle étaient les instruments des écolières de l'époque. Et attention, tous les élèves devaient écrire avec la main droite. Des coups de règle sur les doigts sanctionnaient la main du délit et permettaient de faire la chasse aux gauchères. Marie-Thérèse a fait les frais de cette méthode aujourd'hui bannie de l'enseignement. Mais lorsqu'elle effectuait des travaux de jardinage, le naturel revenait au galop et elle prenait alors les outils avec sa main gauche.

Outre les tâches liées au fonctionnement de la classe, les élèves devaient aussi satisfaire les demandes personnelles de leur maîtresse : nettoyer son vélo, nourrir ses poules, cirer son escalier.

Qu'enseignait-on à l'école autrefois ?

L'instruction morale et civique

La classe débutait par la morale. En arrivant en classe, les élèves découvraient une maxime écrite au tableau. Elle était lue à voix haute, expliquée puis les jeunes écolières l'écrivaient sur le cahier du jour.

"L'ignorant est aussi malheureux qu'un aveugle"

"Un menteur n'est jamais cru, même quand il dit la vérité"

"Tu as échoué : recommence !"

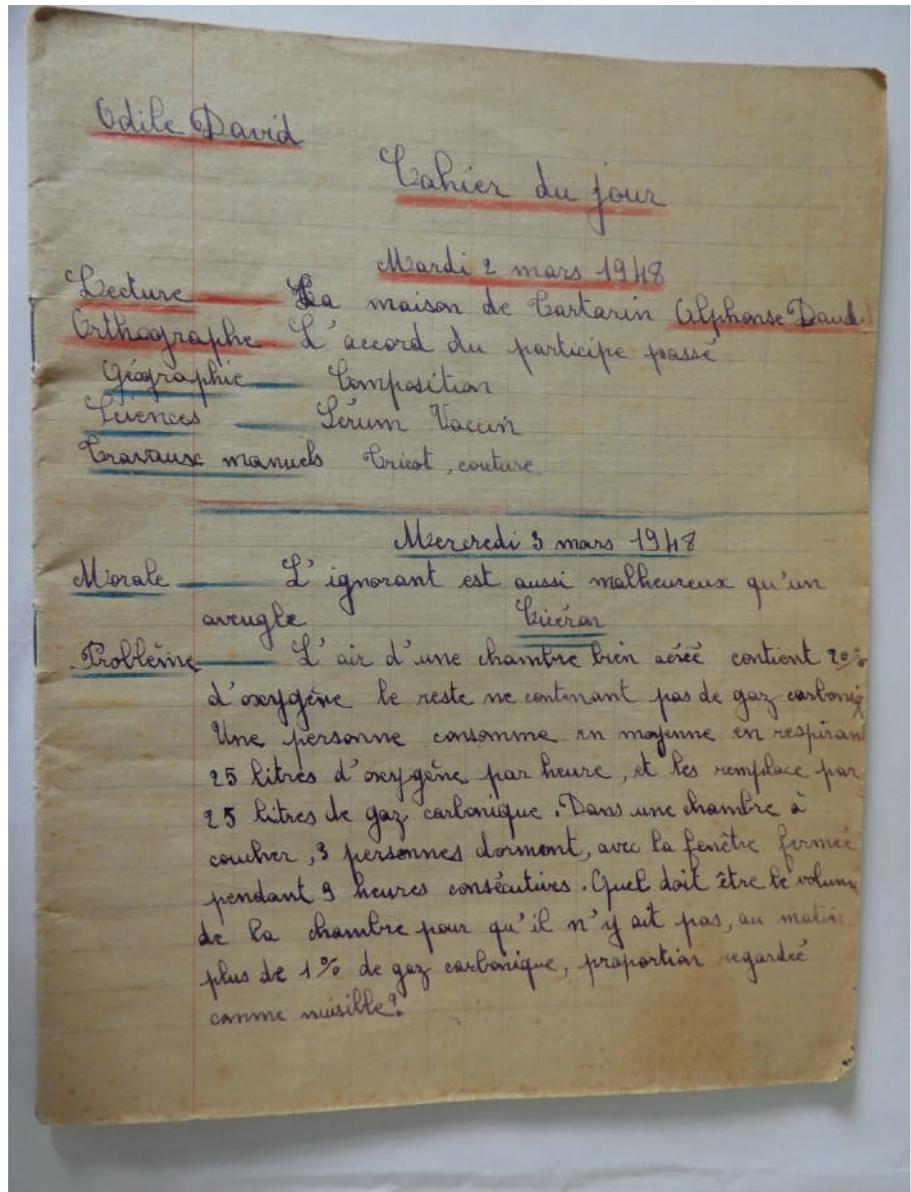
Comme le soulignaient les instructions officielles de l'époque :

"L'éducation morale, c'est l'art d'incliner la volonté libre vers le bien".

Le calcul mental

Pratiqué de manière quotidienne et principalement sur l'ardoise servait aussi de punition suprême pour les écarts de conduite.

Mme Commereuc se souvient d'avoir été punie pour avoir jeté une peau de banane dans le jardin attenant à l'école. Pour ce geste, elle est restée pendant une semaine, tous les soirs, une heure durant, à faire du calcul mental avec la maîtresse. Punition qui restera à jamais gravée dans sa mémoire d'autant plus qu'elle n'aimait pas le calcul mental.



Les travaux manuels (tricot, couture)

Les mardis après-midi étaient consacrés aux travaux d'aiguilles : broderie, tricot et canevass.

Les séances de sport orientées vers la gymnastique

Ces séances se déroulaient autour du frêne près de l'église ou sous le préau pour le grimper de corde.

Les cartes de géographie tracées à la main

Odile était très souvent désignée pour dessiner à main levée au tableau la carte de géographie afin que ses camarades la reproduisent sur le cahier de géographie. A cette époque, il n'y avait pas de gabarit

qui permettait de tracer rapidement la carte de France.

Les leçons de choses (sciences)

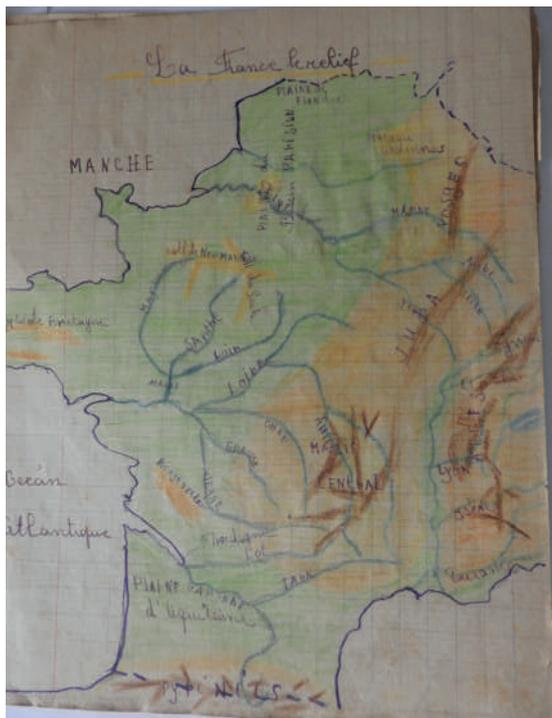
Elles sont basées sur l'observation et doivent aussi servir à la vie courante.

Les maths

On résolvait des problèmes à caractère "utilitaire" : on comptait des pommes et des mètres, on calculait le nombre de litres de gaz contenus dans une bonbonne.

Le dessin

On représentait des objets de la vie courante : chaise, carafe, table...



L'école des filles

Il était une fois ...
l'école des filles dans les années 30 et 40. (première partie)

Et la cantine ?

A l'école, il n'y avait ni réfectoire ni cantinière. Les filles allaient se restaurer dans les caves du grand hôpital (bâtiment en pierre de l'actuel EHPAD). Ces caves abritaient la cuisine et servaient de lieu de stockage des légumes et du charbon. Les élèves apportaient leur repas. Un léger bouillon sans saveur ni odeur leur était servi en complément de leur repas.

Régulièrement, une prière était récitée à la fin du repas sous l'œil attentif des sœurs qui étaient de surveillance.

Merci à Mesdames Arnal, Blot, Briand, Commereuc, Dauphin, Dumas, Errussard, Gibaud, Huard, Lebreton, Leclou, Lelay, Luciani, Simonet, ainsi qu'à M. Hervé pour leurs témoignages.

A suivre

Rogations La Croix Simonet

Dans le bulletin municipal de décembre 2020, un article portant sur la croix Saint Roch et les rogations avait été publié.

Celles-ci se déroulaient également à la croix Simonet située à la Ville-Joie.

Monsieur Durand et Madame Rouby nous ont précisé que ces manifestations religieuses avaient aussi existé dans le hameau.

Monsieur Durand, bien que tout jeune à l'époque, se souvient de s'y être rendu avec sa mère. Madame Rouby évoque les préparatifs pour embellir la croix et les alentours.

De nombreux habitants s'investissaient pour réaliser les décorations...



*La municipalité vous souhaite
de bonnes vacances !*

